



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 13 novembre 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

**Étaient présents :** **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.6), M. Emile BRIOT (jusqu'au 7.4), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 7.2), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (jusqu'au 4.4), Mme Ilva SUGNY (jusqu'au 4.4), Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 7.4), Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN **Beure :** Mme Chantal JARROT **Brailans :** M. Alain BLESSEMILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON (représenté par Mme Maryline VUILLEMIN pour le 6.1 et 6.2) **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI (à partir du 1.1.1) **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête :** Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **Franois :** Mme Orianne DELAGUE (jusqu'au 4.4), M. Eric PETIT **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET **Nancray :** M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Osselle :** Mme Sylvie THIVET **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey :** Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Routelle :** M. Daniel CUCHE **Saône :** M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET, Mme Laurence GUIBRET (jusqu'au 7.4) **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN (jusqu'au 3.3) **Vaire-Arcier :** M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit :** M. Jean-Noël BESANCON **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

**Étaient absents :** **Besançon :** M. Eric ALAUZET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSERRIN, Mme Solange JOLY, M. Christophe LIME, Mme Karima ROCHDI, Mme Laetitia SIMON, Mme Marie ZEHAF **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Châtillon-le-Duc :** M. Philippe GUILLAUME **Ecole-Valentin :** Mme Brigitte ANDREOSSO **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Montfaucon :** Mme Corinne PETER **Montferrand-le-Château :** Mme Pascale HANUS **Novillars :** Mme Christine BITSCHENE **Pouilley-les-Vignes :** Mme Annie SALOMEZ **Roche-lez-Beaupré :** Mme Nicole WEINMAN **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET

**Secrétaire de séance :** M. Alain LORIGUET

#### Procurations de vote :

**Mandants :** E. ALAUZET, P. BONTEMPS (jusqu'au 0.3 et à partir du 3.7), Y.M. DAHOUI, D. DARD, B. FALCINELLA, A. GHEZALI, J. GROSERRIN, S. JOLY, C. LIME, C. MICHEL (à partir du 7.3), K. ROCHDI (à partir du 1.1.1), L. SIMON (jusqu'au 7.4), R. STHAL (à partir du 4.5), I. SUGNY (à partir du 4.5), M. VIENET (à partir du 2.1), A. VIGNOT (jusqu'au 0.3), M. ZEHAF, P. CHANEY, B. ANDREOSSO, O. DELAGUE (à partir du 4.5), C. LINDECKER, P. CORNE, D. PARIS, C. PETER, P. HANUS, C. BITSCHENE, A. SALOMEZ, N. WEINMAN, L. GUIBRET (à partir du 2.1), J. BAVEREL (jusqu'au 0.3)

**Mandataires :** F. PRESSE, S. WANLIN (jusqu'au 0.3 et à partir du 3.7), D. SCHAUSS, D. POISSENOT, T. MORTON, M. LOYAT, P. BONNET, T. BIZE, E. MAILLOT, P. CURIE (à partir du 7.3), N. BODIN (à partir du 1.1.1), E. BRIOT (jusqu'au 7.4), A. POULIN (à partir du 4.5), C. THIEBAUT (à partir du 4.5), M. SEBBAH (à partir du 2.1), P. JEANNIN (jusqu'au 0.3), AS. ANDRIANTAVY, C. JARROT, Y. GUYEN, E. PETIT (à partir du 4.5), D. HUOT, J. LOUISON, B. MADOUX, P. CONTOZ, P. DUCHEZEAU, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, J. KRIEGER, A. LORIGUET (à partir du 2.1), L. CROIZIER (jusqu'au 0.3)

Délibération n°2014/002620

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents

## Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

Inscription budgétaire
Charges de personnel Budget principal

### Résumé :

*Direction de l'Economie, de l'Emploi et de l'Aménagement et Direction de l'Administration Générale* : il est proposé la création de deux « postes relais » à temps complet (catégorie C).

*Direction Générale* : au vu de l'évolution de la charge de travail incombant au secrétariat de direction, il est proposé la suppression d'un poste d'assistant de direction (catégorie B).

*SYBERT* : Suite aux décisions du comité syndical du SYBERT sur le mode d'exploitation de l'installation tri-massification, il est proposé la création de 3 postes.

### **I. Création de deux « postes relais » à temps complet (catégorie C)**

La notion de « poste-relais » a été introduite par la Charte de la Mobilité interne et a pour vocation d'identifier des postes dont les missions, qui répondent à un besoin exprimé, peuvent être adaptées à des situations individuelles spécifiques (adaptation du rythme de travail, limitation de port de charges...).

En effet, la professionnalisation croissante des métiers freine la mobilité de certains agents, notamment lorsque celle-ci est « subie ».

Certaines situations individuelles nécessitent d'être accompagnées en cours de parcours professionnel, pour des motifs d'ordre médical (restrictions médicales incompatibles avec le poste d'origine) ou de compétences professionnelles (inadéquation entre les attentes du poste et les capacités de l'agent).

L'identification de postes relais, réservés aux situations de reclassement, permet de répondre de manière transitoire à ces problématiques.

Deux situations individuelles ont été identifiées. Il est proposé de positionner les agents sur des postes relais, l'un à caractère administratif (renfort administratif) à la DEEA, et le second à tendance technique au sein de la Direction de l'Administration Générale (service moyens généraux).

### **II. Suppression d'un poste à temps complet d'assistant de direction (catégorie B) à la Direction Générale**

L'évolution de l'activité constatée au sein du secrétariat de direction générale, depuis notamment le non remplacement d'un poste de Directeur Général Adjoint des Services, incite à s'interroger sur les moyens alloués à ces fonctions. Il est proposé, dans le but d'optimiser les charges de personnel, de supprimer un des trois postes d'assistants de direction.

Il est précisé que la suppression du poste n'a pas d'incidence négative directe sur la situation individuelle de l'agent qui occupait ce poste. En effet, l'assistante de direction a été accompagnée, conformément à son souhait de mobilité interne, vers de nouvelles missions au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional.

### **III. Création de 3 postes au profit du SYBERT**

Le SYBERT a engagé la construction d'une installation de tri-massification (ITM), par plusieurs décisions successives, la dernière engageant les travaux, le 22 octobre 2013.

Cet équipement permettra au SYBERT d'accueillir et de trier la totalité des encombrants de déchetteries pour en extraire les fractions valorisables sous forme de matière ou d'énergie, alors que ce flux est actuellement enfoui en centre de stockage à FONTAINE-LES-CLERVAL. Cela permettra d'améliorer le taux de valorisation, de limiter les transports et les coûts (2 m€ par an).

Cet équipement servira également de quai de transfert pour le verre ou en cas de panne sur les équipements industriels ; il présente d'autres fonctionnalités annexes.

La mise en service de cette installation est prévue en juillet 2015.

Le comité syndical a décidé par délibération du 24 juin 2014 la création de 3 postes. L'exploitation en régie pour le pilotage nécessite la création de 2 postes mutualisés avec le centre de tri, pour une prise de poste début 2015 :

- un **responsable logistique**, relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux (catégorie B, filière technique) et ayant pour missions de :
  - piloter la logistique matières sur le pôle industriel : gérer toutes les tâches logistiques liées aux matières entrantes et valorisées dans le respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter et des règles en vigueur ; assurer la répartition matières par adhérents ; assurer le suivi des titres de recettes et des encaissements ; participer aux différentes commissions ; gérer et réaliser les contrats de reprises matières et les marchés exécutoires en concertation avec la compétence déchetteries,
  - participer à la démarche Qualité/Sécurité/Environnement,
  - gérer, optimiser et mettre à jour les données pour le contrat éco-emballages.
  
- un(e) **adjoint(e) de gestion administrative**, relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C, filière administrative) et ayant pour missions de :
  - préparer et mettre en forme les documents administratifs dans le cadre des activités du Pôle industriel (PI),
  - gérer le courrier,
  - préparer les documents pour les commissions et les comités syndicaux du Pôle Industriel,
  - effectuer les bons de commande et assurer le suivi des factures dans le logiciel ASTRE,
  - réaliser les différents comptes-rendus issus des activités du PI suite aux réunions internes et assurer l'organisation de ces réunions,
  - participer à la démarche qualité-sécurité-environnement du PI,
  - assurer le suivi des marchés du PI,
  - assurer l'accueil physique et téléphonique des personnes sur le site.

L'exploitation en régie pour la maintenance nécessite également la création d'un poste intégré à l'équipe du centre de tri, pour une prise de poste début 2015 :

- l' **agent de maintenance** relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière technique) et ayant pour missions de :
  - assurer la surveillance des équipements du pôle industriel et élaborer les diagnostics,
  - assurer la maintenance générale des équipements,
  - réaliser des opérations de maintenance prédictive (contrôle et mesure),
  - réaliser des opérations de maintenance préventive et curative dans les domaines électriques, mécaniques et pneumatiques,
  - assurer diverses missions pour le pôle industriel, telles que nettoyage, entretien bâtiment, approvisionnement des pièces de rechanges,
  - accueillir et coordonner les actions des entreprises sous-traitantes dans le cadre de la démarche Qualité/Sécurité/Environnement (QSE),
  - prendre les dispositions nécessaires au respect des règles inscrites dans la démarche QSE.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- la création d'un poste relais (catégorie C) à temps complet à la Direction de l'Economie, de l'Emploi et de l'Aménagement,
- la création d'un poste relais (catégorie C) à temps complet à la Direction de l'Administration Générale,
- la suppression d'un poste à temps complet d'assistant de direction (catégorie B) au sein de la Direction Générale,
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux (catégorie B, filière technique) au profit du SYBERT,
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (catégorie C, filière administrative) au profit du SYBERT,
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière technique) au profit du SYBERT,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 131

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 24 NOV. 2014